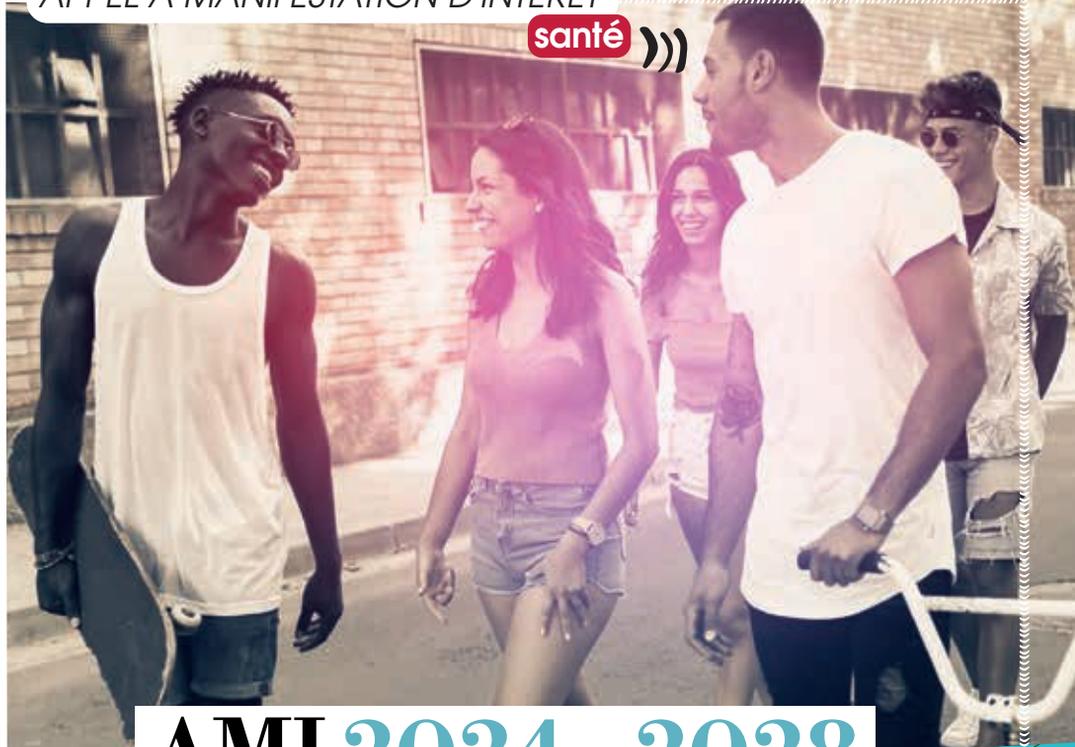


APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

santé )))



# AMI 2024 - 2028 PREVA'NA

Prévention et actions en Région Nouvelle-Aquitaine



Faire de la Nouvelle-Aquitaine  
un territoire de bonne santé

Rendez-vous sur :  
[les-aides.nouvelle-aquitaine.fr](https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr)



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

[nouvelle-aquitaine.fr](https://nouvelle-aquitaine.fr)



## ««« Quels sont les objectifs généraux ?

- › Promouvoir l'activité physique et lutter contre la sédentarité
- › Agir sur certains déterminants de santé (facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux)

## ««« Quels sont les priorités ?

- › **Priorité 1.** Développer des actions structurantes et innovantes en matière de prévention et de promotion de la santé misant sur l'activité physique.

**Objectif 1 :** Soutenir des structures régionales et des opérateurs professionnels identifiés comme chefs de file dans la mise en place d'actions préventives structurantes sur les enjeux de l'activité physique des jeunes.

**Objectif 2 :** Favoriser l'émergence de projets structurants locaux innovants portés par des collectivités locales et/ou des acteurs locaux de prévention, reflétant des problématiques territoriales spécifiques et s'adressant directement aux jeunes.

- › **Priorité 2.** « *Tu bouges t'es bien !* » Faciliter l'accès des jeunes à l'activité physique, en ciblant les plus éloignés de la pratique afin de diminuer leur sédentarité.

**Objectif 1.** Faire de la Région Nouvelle-Aquitaine une région exemplaire en matière de promotion de l'activité physique.

*Axe 1. Agir sur les comportements des jeunes ;*

*Axe 2. Soutenir des actions permettant d'adapter l'environnement pour faciliter le mouvement.*

**Objectif 2.** Mobiliser les acteurs et développer une culture partagée et des démarches collaboratives pour la promotion de l'activité physique en Nouvelle-Aquitaine.

*Axe 1. Mettre en place des Temps d'Échanges de Pratiques (TEP) régionaux en visioconférence entre les acteurs bénéficiaires de l'AMI pour partager les résultats et les fiches pratiques ;*

*Axe 2. Proposer des formations-actions à destination des acteurs engagés dans le programme « Tu bouges t'es bien ! » ;*

*Axe 3. Organiser une conférence régionale annuelle « Tu bouges, t'es bien ! ».*

## ««« Quels projets sont éligibles ?

### › Les projets doivent :

- › Être cohérent par rapport aux objectifs du présent AMI ;
- › Privilégier les interventions ciblant plusieurs acteurs sans les mettre en concurrence : jeunes, familles ; intervenants à plusieurs niveaux de l'action (lycée, Mission locale, CFA) ;
- › Inscrire les actions dans une approche pluri-partenariale gage de réussite du projet en mobilisant au moins 2 structures partenaires sur le territoire (établissement scolaire, collectivité locale, Mission locale, CFA, association sportive, urbaniste, société de transport, entreprise...);
- › Cibler les jeunes et notamment les lycéens, les apprentis et les jeunes suivis en Mission Locale dans leur milieu de vie, leur entourage et/ou leur environnement ;
- › Proposer des actions adaptées, c'est-à-dire stimulantes, amusantes basées sur la notion de plaisir, de collectif et de solidarité ;
- › Inscrire ces actions dans un cadre pluriannuel (durant au moins 2 ans).

## ««« Qui peut répondre ?

### › Les candidats peuvent être les structures suivantes, implantées dans le territoire régional :

- › Les établissements scolaires et notamment les lycées publics et privés, les lycées professionnels et les lycées agricoles ;
- › L'Association Régionale des Missions locales (ARML) et les Missions locales ;
- › Les CFA ;
- › Les Maisons Familiales et Rurales ;
- › Les Etablissements de santé publics et privés ;
- › Les Associations ;
- › Les Collectivités.

Les organismes de formation ne sont pas concernés.

 1 seul projet éligible  
par structure et par an.



Date limite de dépôt de dossier :  
**Du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 mars 2027**

Pour tout renseignement :  
RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

**Pôle Développement Economique et Environnemental**

Service Santé, Silver Economie

[contactaaprevana@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:contactaaprevana@nouvelle-aquitaine.fr)

[claire.lagarde@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:claire.lagarde@nouvelle-aquitaine.fr) / Cheffe de projet

Tél. : 05 87 21 20 03

[stephanie.torset@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:stephanie.torset@nouvelle-aquitaine.fr) / Gestionnaire administrative

Tél. : 05 49 55 76 42

Rendez-vous sur :  
**[les-aides.nouvelle-aquitaine.fr](https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr)**



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**